

Ref VEGA 4452 – PRE0491 – Biochimie – Génie Biologique - Biotechnologie IUT

Campagne Principale 2023 de recrutement des Enseignants du second degré dans les établissements d'enseignement supérieur

1- PEDAGOGIE

a. Description du Département et de sa politique

Présentation du département :

Le département Génie Biologique de l'IUT d'Angers-Cholet a pour mission de former des étudiants au grade de technicien supérieur ou assistant ingénieurs dans des domaines variés de la biologie qui correspondent aux différents parcours proposés :

- Science de l'Aliment et Biotechnologie
- Agronomie
- Biologie Médicale et Biotechnologie

Le département a pour objectif la réussite des étudiants recrutés et leur insertion professionnelle. La politique du département est donc axée sur l'accompagnement des étudiants et une formation la plus proche possible des secteurs d'activité correspondant aux différents parcours proposés.

Le poste proposé est particulièrement ancré au parcours **Science de l'Aliment et Biotechnologie**, les enseignements assurés prendront une place importante dans l'objectif de professionnalisation des étudiants de ce parcours.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et d'enseignants du 2nd degré dans les différentes disciplines scientifiques relatives au génie biologique, aux mathématiques, aux langues étrangères (Anglais) et à la communication.

- Enseignants du 2nd degré du département Génie Biologique :

| CORPS | Discipline | Effectifs |
|--------------|-----------------------------------|-----------|
| PRAG | Biochimie, génie biologique | 4 |
| PRAG | Sciences de la Vie et de la Terre | 1 |
| PRCE | Physique | 1 |
| PRAG | Mathématiques | 1 |
| PRCE | Biotechnologie | 1 |
| PRCE | Langue anglaise | 1 |
| ENSAM | Technologie alimentaire | 1 |
| Total | | 10 |

- Enseignants-chercheurs du département Génie Biologique :

| CNU | Effectifs |
|-----|-------------|
| 32 | 1 MCU |
| 62 | 1 MCU |
| 64 | 4 MCU, 1 PU |
| 66 | 2 MCU |
| 68 | 3 MCU |

| | |
|--------------|-------------|
| 69 | 1 MCU, 1 PU |
| 87 | 1 MCU |
| Total | 15 |

- Personnel BIATSS :

| | Effectifs |
|-------------------------|-----------|
| Personnel Administratif | 3 |
| Equipe Technique | 5 |
| Ingénieur d'étude | 1 |
| Total | 9 |

Offre de formation :

La réforme nationale des IUT a conduit à la disparition du DUT et à la création d'un nouveau diplôme qualifiant une formation en trois ans : le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT). Cette formation a démarré en septembre 2021 et sur les cinq parcours possibles dans la mention Génie Biologique, l'IUT d'Angers-Cholet en propose trois :

- **Agronomie (AGRO)**
- **Sciences de l'Aliment et biotechnologie (SAB)**
- **Biologie Médicale et Biotechnologie (BMB)**

L'objectif de ces nouvelles formations est de maximiser le taux d'insertion professionnelle à trois ans et pour ce faire toute la formation est basée sur un référentiel de compétence.

Le département Génie Biologique propose également deux licences professionnelles accessibles à des BAC+2 :

- Licence professionnelle Agriculture Biologique (AB)
- Licence professionnelle Biologie Analytique et Expérimentale du Végétal et de l'Animal (BAEVA) ; cette LP comporte 2 parcours : Parcours Animal et Parcours Végétal.

Effectif étudiants du département Génie Biologique :

| 2022-2023 | PARCOURS | EFFECTIF | FORMATION INITIALE | ALTERNANTS |
|-------------------------|------------|------------|--------------------|------------|
| BUT1 | Agronomie | 29 | 29 | 0 |
| | BMB | 43 | 43 | 0 |
| | SAB | 46 | 46 | 0 |
| TOTAL BUT1 | | 118 | 118 | 0 |
| BUT 2 | Agronomie | 36 | 23 | 13 |
| | BMB | 35 | 35 | 0 |
| | SAB | 38 | 28 | 10 |
| TOTAL BUT2 | | 109 | 86 | 23 |
| Effectifs BUT GB | 227 | | | |
| LP BAEVA | Animal | 12 | 7 | 16 |
| | Végétal | 11 | | |
| LP AB | | 18 | 7 | 11 |
| Total étudiants | | 268 | | |

A : apprentis ; CP : contrat de professionnalisation ; FI : formation initiale, FC : Formation Continue

b. Besoins pédagogiques associés à l'emploi à pourvoir

La formation BUT se découpe en deux volets. Une partie des enseignements seront communs à tous les parcours. Ils seront réalisés en groupes de tronc communs soit, 4 groupes de TD de 28 étudiants et/ou 8 groupes de TP de 14 étudiants (principalement les enseignements de première année). L'autre partie des enseignements sera réalisée en groupes de parcours (SAB, BMB ou AGRO), soit 2 groupes de TD de 24 étudiants et 4 groupes de TP de 12 étudiants par parcours (soit au total 6 groupes de TD et 12 groupes de TP).

L'enseignant interviendra dans le parcours Science de l'Aliment et Biotechnologie sur l'enseignement de Technologie Alimentaire et Biochimie Analytique. Il interviendra également dans la partie tronc commun de la première année pour des enseignements de chimie générale.

Technologie Alimentaire (parcours SAB, 1ère et 2ème année) :

- Opérations unitaires : (Décantation et Centrifugation, Filtration, Extraction, Evaporation, Séchage, Congélation, Pasteurisation, Stérilisation...)
- Filières : Conception, organisation, optimisation, conduite et suivi des procédés de transformation de la matière première et de stabilisation des produits finis
- Accompagnement de projets étudiants (innovation alimentaire)

Biochimie Analytique (parcours SAB, 2ème année) :

- Techniques analytiques (Chromatographies, techniques spectroscopiques)

Chimie Générale (tronc commun, 1ère année) :

- Chimie des solutions, chimie organique

Tableau prévisionnel des enseignements :

| | | CM | TD | TP |
|---|---|-----------|-----------|------------|
| Technologie Alimentaire | BUT 1 – SAB (Semestres 1 et 2) | 6 | 6 | 32 |
| | BUT 2 – SAB (semestres 3 et 4) | 10 | 28 | 130 |
| Techniques Analytiques | BUT 2 – SAB (Techniques chromatographiques et enzymologie) | | | 64 |
| | BUT 1 – Tronc commun (Chimie) | | | 100 |
| Total heures équivalent TD = 384 h | | 24 | 34 | 326 |

La technologie alimentaire constitue le cœur du profil. Le candidat une fois en poste pourra compléter sa formation grâce au personnel référent présent à l'IUT et grâce à des formations externes.

Des évolutions sur le reste du service sont envisageables en fonction du profil du candidat (microbiologie, chimie alimentaire ...).

L'enseignant prendra sa place dans l'enseignement pluridisciplinaire des Situations d'Apprentissage et

d'Evaluation (SAE), mises en place dans le cadre du nouveau diplôme BUT, et disposer de qualités de travail en équipe. Il suivra des groupes d'étudiants pour les accompagner dans les différents projets et il participera à la mise en place de nouveaux enseignements.

L'enseignant sera impliqué dans le suivi des étudiants en entreprise lors de leurs stages ou de leurs alternances.

C. Compétences pédagogiques recherchées

Expérience souhaitée :

Le recrutement se fera sur la base de bonnes connaissances en Génie Industriel Alimentaire : Opérations Unitaires et filières agroalimentaires. Une formation d'ingénieur agroalimentaire et/ou une première expérience significative d'enseignement dans le supérieur (BTS ou DUT) ou d'encadrement de TP en salle de technologie seraient souhaitables.

Aptitudes attendues :

- Encadrement individuel des étudiants (Enseignant référent, mémoire, stage, projet)
- Intérêt pour l'innovation pédagogique
- Aptitudes au travail en équipe
- Recruter et gérer des vacataires

d. Implications attendues

L'enseignant recruté contribuera aux activités de l'équipe pédagogique du département Génie Biologique (groupes de travail, commissions, recrutement des étudiants sur dossiers, suivi de stages et de projets tutorés, etc.).

Comme tout collègue du département, le nouvel enseignant assurera la promotion du département lors des journées portes ouvertes de l'IUT, des forums, salons, conférences dans les lycées...

Il contribuera au développement des relations entre le BUT et les milieux socio-économiques (contacts et visites d'entreprises).

Une implication dans des fonctions administratives pourra être demandée (direction des études, responsables des emplois du temps...).

e. Contacts

- Chef du département génie biologique : Benjamin ALBERT-FOURNIER :
benjamin.albert-fourmier@univ-angers.fr;

02. 44. 68. 87. 50. (ou 55) / 02. 44. 68. 87. 51. (Secrétariat)

- Responsable du parcours SAB : Antoine CONAN
antoine.conan@univ-angers.fr

TRANSMISSION DES CANDIDATURES

Saisie de la candidature sur Vega via l'application GALAXIE à compter du 23/09/2022 au 27/10/2022

Tout dossier incomplet au 27 octobre 2022 sera déclaré irrecevable.

Consultez la page du site de l'Université d'Angers pour plus d'informations. Dans le menu sélectionner *Université* puis *Travailler à l'UA* puis *Des enseignants-chercheurs* et se rendre sur la page dédiée à la campagne principale de recrutement des Enseignant du second degré 2023.